

**CATHOLICISME ET EXPERTISE,
CATHOLICISME ET EXPERTISE URBAINE :
DES OBJETS A PENSER**

Olivier Chatelan

Fréquemment assimilé à une fonction médiatique, l'expert est perçu plutôt négativement dans la sphère universitaire. Il passe pour la caricature de l'intellectuel, proposant un discours savant inaccessible au profane, cible de critiques parfois contradictoires : l'expert serait celui qui, soit prend parti sans la hauteur de vue nécessaire, soit au contraire est chargé de dépolitiser le débat en réduisant les enjeux à de simples questions techniques. L'expert, de ce point de vue, n'est pas le *sage* ou, s'il se confond parfois avec lui, ne s'y réduit pas : il ne confronte pas la question qui lui est posée à des principes jugés supérieurs, car son savoir ne se présente pas comme surplombant et universel, mais se fonde au contraire sur un ensemble de connaissances propres à un champ donné. Faut-il y voir un avatar de l'« intellectuel spécifique » foucaldien, le « spécialiste » qui « se refuse à prendre position ou à émettre des idées générales sur des domaines auxquels il n'est pas lié¹ » ?

Il n'est pas certain, en tout état de cause, que l'épuisement du modèle sartrien de l'« intellectuel universel » explique à lui seul le relatif mépris qu'a suscité ce terme. En témoigne par exemple la position du père Louis-Joseph Lebret, fondateur d'Économie et Humanisme, analysée par son biographe Denis Pelletier : bien qu'il ait été désigné à l'ONU, avec un véritable statut, comme spécialiste des questions de développement en 1953, il n'est « rien d'autre », pour les élites universitaires situées en dehors du catholicisme, « qu'un *expert*, un piètre théoricien mais attentif à la dimension concrète des problèmes posés² ». À l'évidence, la figure de l'expert paraît marginale dans l'histoire du catholicisme contemporain, sauf lorsque c'est le magistère lui-même qui, lors des conciles, désigne comme *periti* des théologiens. Cette appellation officielle vaut alors brevet d'orthodoxie. Pourtant, si des travaux ont porté sur la nature de ce statut dans le cas de la théologie conciliaire³ ou plus largement sur la place des experts dans l'espace public en contexte de coexistence

¹ Voir les analyses suggestives de Corinne DELMAS, *Sociologie politique de l'expertise*, coll. « Repères », Paris, La Découverte, 2011.

² Denis PELLETIER, « Engagement intellectuel catholique et médiation du social. L'enquête monographique de Le Play à Lebret », *Mil neuf cent*, 13, 1995, p. 25-45, citation p. 42 (nous soulignons).

³ Par exemple Étienne FOUILLOUX, « Le père Yves Congar expert à Vatican II », *Le Deuxième concile du Vatican 1959-1965*, Rome, École française de Rome, 1989, p. 307-331 ; Vincent VIAENE, « Arthur Vermeersch, un "expert" au service de la Secrétairerie d'État et du Saint-Office : de l'éthique sociale à la théologie morale, de la société internationale à la "société parfaite" (1918-1936) », dans Laura PETTINAROLI (dir.), *Le gouvernement pontifical sous Pie XI. Pratiques romaines et gestion de l'universel*, Rome, École française de Rome, p. 405-427.

confessionnelle⁴, le terme a été peu repris par les historiens du religieux contemporain pour qualifier celui qui détient un savoir particulier mis au service d'un pouvoir ou d'une cause à défendre.

Faute d'étude spécifique sur l'expert proprement dit, un biais commode pour approcher l'objet consiste à faire un détour par la figure de l'« intellectuel catholique ». Non pas que les deux dénominations se superposent : la nature des rapports entre ces deux qualificatifs reste, pour le monde catholique, à problématiser. Ce pas de côté permet toutefois de circonscrire et de soulever d'ores et déjà un certain nombre de questions utiles à la définition du champ de l'expertise dans l'histoire du catholicisme au XX^e siècle.

Première hypothèse : les difficultés à identifier l'expertise dans le monde ecclésial auraient à voir avec les blocages qui ont gêné la constitution de la catégorie de l'intellectuel catholique à l'époque contemporaine. Étienne Fouilloux a montré dans un article déjà ancien mais toujours très suggestif⁵ les différents obstacles à la naissance des « intellectuels catholiques ». Les intellectuels, pour les milieux d'Église ou proches d'elle, ce sont initialement *ceux d'en face*, c'est-à-dire les porte-parole d'une gauche laïque qui appartiennent au camp dreyfusard. Dans l'entre-deux-guerres, la revalorisation de l'activité intellectuelle et de son prestige dans le monde catholique porte plus sur la fonction que sur le groupe qui s'en réclame, et la catégorie « intellectuels » reste attachée à la cause adverse. Est-ce à dire que l'expertise, si elle existe, a pu faire les frais de cette suspicion ? De façon plus évidente, le fonctionnement doctrinal de l'Église romaine constitue un deuxième obstacle. Tout espace de libre recherche est immédiatement suspecté et se trouve assimilé à une possible remise en cause de la seule légitimité qui vaille, celle du magistère romain. Ainsi, la sociologie religieuse n'est acceptée que dans la mesure où elle ne concurrence pas la théologie et la parole des évêques. Elle ne peut qu'être *appliquée*, c'est-à-dire tendue vers une fin définie en amont : l'efficacité de la pastorale. Enfin, l'intellectuel au sein de l'Église a traditionnellement une fonction de médiation ou de formation. Est-ce le cas de l'expert ? Il se situe au-delà de la seule restitution car il prend part à l'acte de décision. Son rôle est donc également politique. Il doit aussi être distingué du chercheur car il ne produit pas nécessairement son corpus de connaissances et il agit le plus souvent de façon ponctuelle, en cas de crise notamment, à la demande d'un tiers.

On l'aura compris : l'expertise exige à coup sûr des clarifications et mérite que l'historien s'y intéresse car les questions qu'elle pose ou qu'elle suppose dépassent très largement le seul problème de la spécialisation du savoir ou de ce qu'il reste du savoir quand celui-ci est éclaté. Si, pour en donner une définition *a priori*, l'expertise consiste en un discours et des pratiques (l'enquête en particulier) à prétention scientifique en réponse à une demande et à un souci de rentabilité du donneur d'ordre ; si l'empirisme occupe une place de choix dans l'élaboration des données ; alors l'intérêt pour l'histoire de cette pratique en milieu catholique est manifeste : ce « ralliement à la culture technique⁶ », la confrontation avec l'actualité des sciences humaines qu'il opère et les espaces qu'il ouvre portent en germe une sécularisation qui interroge en profondeur les modes de faire traditionnels et peut relativiser

⁴ Voir le dossier sur « le consensus des experts » dans *Archives de sciences sociales des religions*, 155, 2011/3.

⁵ Étienne FOUILLOUX, « "Intellectuels catholiques" ? Réflexions sur une naissance différée », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 53, janvier-mars 1997, p. 13-24.

⁶ Denis PELLETIER, « 1905-2005. Un siècle d'engagements catholiques », dans Bruno DURIEZ, Étienne FOUILLOUX, Denis PELLETIER et Nathalie VIET-DEPAULE (dir.), *Les catholiques dans la République 1905-2005*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2005, p. 19-50.

la parole des clercs (pris au sens d'une *intelligentsia*), ceux précisément que l'on appelait plus haut les intellectuels.

Dès lors, comment plus concrètement aborder la notion ? C'était précisément l'ambition de la journée d'étude du 7 février 2013 organisée à Lyon par deux équipes du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes⁷, de défricher *une* dimension de l'expertise, l'expertise urbaine, en s'appuyant sur des historiens mais aussi des sociologues qui travaillent à la jonction de l'étude du fait religieux contemporain et de l'intelligence du fait urbain au XX^e siècle.

Définie *a minima* comme production d'un savoir sur la ville dans une perspective d'aide à l'action (sociale, pastorale voire politique), la dénomination « expertise urbaine » recoupe en réalité une grande variété d'approches⁸, y compris lorsqu'elle se limite au seul cas de l'Église et de ses marges. C'est cette diversité que la journée d'études se proposait de clarifier et de soumettre à un questionnement de nature historique.

Un premier travail a porté sur l'identification de personnalités catholiques ou issues du catholicisme qui ont contribué par leurs travaux à la production des savoirs urbains au cours du siècle. Le matériau existait sur cette question, notamment pour le second après-guerre, mais il offrait une vision éclatée et fragmentaire : ce sont les expertises de Jean Labbens et Roger Daille à l'Institut de sociologie des Facultés catholiques de Lyon⁹ ; les études socio-religieuses suscitées par l'épiscopat belge autour de la question des nouvelles églises¹⁰ ; ou encore les travaux réalisés au sein des universités québécoises de Laval ou de Montréal, qui trouvent leur origine dans une myriade de cercles d'études d'inspiration leplaysienne ou appuyés sur la doctrine sociale de l'Église¹¹. L'enjeu était de comprendre en particulier si ces différentes lectures de l'urbain donnaient lieu à un lexique et des savoirs communs sur la question de la ville.

Le second questionnement portait sur l'histoire des usages réels ou espérés de cette expertise urbaine. Une des originalités des savoirs ainsi produits ou acclimatés en milieu catholique tient en effet sans doute dans leur finalité : ceux-ci ne sont jamais très éloignés de préoccupations morales, qui visent à « humaniser » l'urbain. Mais les débats sont vifs sur la légitimité de la sociologie urbaine alors même que la sociologie religieuse appliquée à la ville répond en grande partie à une demande de l'institution ecclésiale. Sur quels fondements repose ce paradoxe ? Comment se fait la reconnaissance de l'expert ?

L'ensemble des contributions a permis, nous semble-t-il, de dégager quelques axes de problématisation pour avancer sur ces deux questionnements. Nous en esquisserons trois.

⁷ Équipes « Religions, sociétés et acculturations » (Resea) et « Pouvoirs, villes et sociétés ».

⁸ Un bon aperçu de la diversité et de la richesse de ces discours savants sur la ville et l'urbain est disponible dans le numéro qu'a consacré la revue *Histoire urbaine* à cette question (« La ville et l'expertise », 13, 2005).

⁹ Olivier CHATELAN, *L'Église et la ville. Le diocèse de Lyon à l'épreuve de l'urbanisation (1954-1975)*, Paris, coll. « Religions en questions », AFSR/L'Harmattan, 2012.

¹⁰ Sven STERKEN, « A House for God or a Home for his People ? The Domus Dei Church Building Action in the Belgian Archbishopric », *Architectural History*, vol. 56, 2013, p. 387-425.

¹¹ Jean-Philippe WARREN, *L'engagement sociologique. La tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Montréal, Éditions Boréal, 2003.

1. L'ensemble des contributions laisse penser que l'expertise doit s'entendre comme un processus, dans une approche constructiviste : elle n'est pas à considérer *d'abord* comme une propriété intrinsèque de quelques universitaires ou hommes d'Église mais comme une situation dans laquelle ces acteurs sont pris et dont ils se saisissent. La situation d'expertise naît de la rencontre entre une conjoncture problématique et un savoir spécialisé requis pour surmonter une difficulté. L'expert désigne par conséquent celui (ou celle) qui, impliqué dans l'action, constitue et mobilise un ensemble de savoirs dans un contexte de crise. Le chanoine alsacien Jules Billing, étudié par Catherine Maurer, correspond à ce profil : il est certes titulaire d'une licence en sciences sociales obtenue à l'Institut catholique de Lille mais c'est comme président du Groupement des églises et édifices religieux sinistrés du diocèse de Strasbourg, en visitant les chantiers de reconstruction, qu'il acquiert des compétences architecturales et urbanistiques. Dans un registre plus littéraire et peut-être moins fondé empiriquement, l'expertise proposée par le jésuite Joseph-Papin Archambault et que publie la revue *L'Action française* dans le Québec de l'entre-deux-guerres correspond également à une situation de crise : le regard minutieux qu'il porte sur le paysage urbain montréalais est une arme au service de la cause canadienne-française, afin de convaincre ses concitoyens que l'urbanisation ne profite pas aux seuls anglophones (Harold Berubé). L'expertise n'obéit donc pas nécessairement à un plan concerté, elle s'invente dans le frottement des pratiques sociales et n'est pas un donné *a priori*, sauf à considérer qu'elle entre dans le cadre d'une procédure normée, comme l'enquête sociologique à un moment donné de l'histoire des sciences sociales.

2. La réponse apportée par l'expertise peut correspondre à au moins trois finalités distinctes. La première renvoie à une logique de légitimation d'une décision ou d'une stratégie. Ainsi, les écrits du père Pierre Lhande analysés par Corinne Bonafoux, en même temps qu'ils dévoilent le quotidien au-delà des fortifications, corroborent le discours officiel sur la nécessité de « planter l'Église » dans ces milieux hostiles ou indifférents de la banlieue parisienne. La deuxième finalité est l'apport d'un engagement, qui peut s'enraciner dans d'autres types de socialisation que celui des métiers de la ville. Comme l'explique Thibault Tellier, l'expertise issue des réseaux chrétiens au sein des structures qui, en France, débattent et définissent la politique de la ville se lit notamment dans l'importance que ces responsables accordent à l'implantation de communautés d'habitants, propres à animer les grands ensembles et à les humaniser. En ce sens, le militantisme de ces experts modelés par une culture chrétienne prône l'avènement d'une véritable civilisation urbaine, pensée comme une chance pour la société française. La frontière avec la troisième finalité repérée est ténue : l'expert est celui qui dévoile un réel différent du discours consensuel. Il peut donc occuper une fonction critique. Éric Le Breton montre que les sociologues de la « galaxie Chombart » s'attellent à une déconstruction et à une dénonciation de l'urbanisme comme opérateur du pouvoir des classes dominantes. Il s'agit de guider les pouvoirs publics en se faisant le porte-parole des milieux populaires.

3. Enfin, la question des circulations à l'échelle internationale constitue une dimension fondamentale dans la reconstitution des réseaux experts au sein du monde catholique. Jean-Philippe Warren montre que c'est la sociologie « à la Boulard » importée d'Europe au Québec, plus que les études de l'« École de Chicago » pourtant géographiquement proche, qui marque l'histoire des sciences sociales dans le clergé catholique québécois du début des années 1960, avant de rapidement décliner. Amélie Bourbeau insiste quant à elle sur la diffusion de savoirs professionnels qui, au sein de l'École de service social de Montréal, transforme les compétences des religieuses, par exemple les Petites Sœurs de l'Assomption, dans les pratiques d'accueil et de soin auprès des populations urbaines paupérisées. Il serait toutefois excessif de faire de l'expertise urbaine une donnée majeure de toute entreprise impulsée par les milieux d'Église dans l'espace de la ville : la cartographie missionnaire,

exemple *a priori* idéal d'alliance de science et d'action, méconnaît l'urbain. Ce résultat en creux, explique Jean-Michel Vasquez, est toutefois révélateur des représentations et des peurs d'un clergé missionnaire qui doit s'adapter aux mutations politiques et sociologiques de l'Afrique des années 1950.

L'ensemble des contributions montre à quel point le croisement de l'histoire religieuse et de l'histoire urbaine peut nourrir une recherche transnationale qui porte à la fois sur les réseaux intellectuels (trajectoires des individus, espaces de contacts, dispositifs de reconnaissance) et sur les usages religieux ou non religieux des expertises produites. De ce point de vue, les études rassemblées dans ce volume constituent, espérons-le, un appel à poursuivre les discussions et les collaborations.